



Tarifs scolaires pour l'année 2017/2018

Droits de première inscription	Rs 55,000.00
Pour toutes les nationalités. Cette somme n'est pas remboursable. Remise de 15 % à partir du 2 ^{ème} enfant	
Scolarité annuelle	Rs 123,280.00
Pour toutes les nationalités Les frais de scolarité sont payables sur 10 mois (septembre 17 à juin 18) <ul style="list-style-type: none">○ Une réduction de 15% est accordée aux familles ayant 3 ou 4 enfants scolarisés○ Une réduction de 20% est accordée aux familles ayant 5 enfants ou plus scolarisés	
Fonds de dépôt	Rs 5,000.00
Les sommes versées chaque année seront remboursées, sans intérêt, à l'issue de la scolarité à l'école Paul et Virginie, sauf si les parents décident d'en faire don à l'école, ce qui sera présumé acquis si aucune demande de remboursement n'est reçue avant le 31 décembre de l'année du départ de l'élève.	
Fournitures scolaires annuelles (maternelle)	Rs 3,500.00
Fournitures solaires annuelles (primaire)	Rs 2,500.00
Cotisation APEP	Rs 300.00
L'adhésion à l'Association des Parents d'Elèves est obligatoire.	